



Édito

La bonne direction

Écophyto 2018 prend un nouvel élan. Le groupe de travail sur les indicateurs de progrès se réunira mi-juillet à l'initiative de la Direction générale de l'alimentation (DGAL). Son objectif : officialiser au plus tard fin décembre plusieurs indicateurs de risques et d'impacts. Les industriels de la protection des plantes estiment que ces indicateurs permettront d'évaluer la pertinence des actions engagées par tous les acteurs, et les agriculteurs en particulier. Développement d'outils d'aide à la décision pour raisonner la protection des cultures, meilleure prise en compte de l'agronomie dans le conseil, mutualisation des connaissances pour utiliser les produits en toute sécurité pour l'applicateur et mieux respecter l'environnement, constituent autant de services mis en place par les firmes. Ces sociétés s'inscrivent depuis plus de dix ans dans une dynamique qui se concrétise en 2012 par plus de quarante engagements consignés dans un rapport « Les démarches de progrès de l'UIPP et ses adhérents ». Ces engagements se déploient au-delà du territoire national, puisqu'ils ont en partie inspiré la stratégie de l'ECPA, l'association européenne de la protection des plantes.

Jean-Charles Bocquet
Directeur général de l'UIPP

Des industriels très impliqués dans les démarches de progrès

« *L'engagement des industriels de la protection des plantes va au-delà de la fourniture d'intrants. Ils proposent aussi une offre globale d'outils, services et méthodes pour une utilisation des produits phytopharmaceutiques plus respectueuse de l'homme, de l'environnement et de la biodiversité* », résume Nicolas Marquet, chargé des affaires environnementales

à l'UIPP. Et pour « *prouver que nous faisons bien ce que nous disons* », l'UIPP vient de publier un rapport intitulé « Les démarches de progrès de l'UIPP et de ses adhérents ».



Quarante engagements des industriels de la protection des plantes ont été référencés dans le rapport sur les démarches de progrès.



AU-DELÀ DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Pour sa quatrième édition, ce document présente un large panel d'actions volontaires nées à l'initiative de l'UIPP ou de l'un de ses adhérents. Elles s'inscrivent dans la durée, sont quantifiables – leurs effets sont associés à des indicateurs de suivi – et dépassent les simples exigences réglementaires. Ainsi, que ce soit pour améliorer en qualité et en quantité les récoltes, pour garantir la sécurité des utilisateurs ou respecter l'eau et la biodiversité, pas moins de quarante initiatives des industriels de la protection des plantes ont été référencées dans ce rapport. Outils d'aide à la décision pour ne traiter que si cela s'avère nécessaire, pilotage de la qualité des récoltes, méthodes de lutte complémentaire, démarches de sensibilisation aux risques liés à l'utilisation des produits, amélioration des emballages et des équipements de protection, gestion des déchets et des effluents phytopharmaceutiques sont autant d'exemples détaillés.

Ces démarches s'inscrivent en cohérence avec la stratégie européenne « Time to change » (la « soif du changement ») portée depuis novembre 2011 par l'organisation européenne Crop Protection Europe (ECPA). ■

Frank Garnier, président de l'UIPP

« UN CODE DE DÉONTOLOGIE POUR TOUS LES INDUSTRIELS »

« L'UIPP a actualisé son code de déontologie, preuve de la transparence et de la responsabilité de ses entreprises adhérentes. Évoluant dans un contexte fortement réglementé, nous avons néanmoins renforcé les règles de bonnes pratiques. Elles portent sur tous les thèmes liés à nos métiers : l'agronomie, la santé et la sécurité des utilisateurs ainsi que l'environnement, avec le respect de l'eau et de la biodiversité.

Le code comprend des engagements forts sur l'ensemble des activités dont ceux liés à la création de la base de données Phytodata, à la publicité sur

les produits phytopharmaceutiques ou au soutien à Adivalor, filière de gestion des déchets phytopharmaceutiques.

Autre signe de transparence, l'UIPP est qualifiée depuis le 31 mai selon le référentiel Quali'OP de l'Afnor. Cette certification reconnaît l'implication de notre organisation dans la qualité de ses services. L'objectif est de satisfaire au mieux les attentes des adhérents. » ●



2011 : un marché stable soumis aux conditions météorologiques

Les industriels de la phyto-pharmacie ont réalisé en 2011 un chiffre d'affaires d'environ 1,9 milliard d'euros en France, en hausse de 5 % par rapport à 2010 après une baisse de 11 %. Le marché international a, de son côté, progressé de 15 % en 2011.

Les tonnages de substances actives vendues en France sont restés stables : + 1,29 %. « C'est la preuve que les agriculteurs continuent de s'inscrire dans une réflexion de protection rai-

sonnée et responsable de leurs cultures, observe Jean-Charles Bocquet, directeur général de l'UIPP. *Le marché hexagonal des produits phytopharmaceutiques est aujourd'hui mature. Il fluctue en fonction des conditions météorologiques de l'année entre 1,8 et 2 milliards d'euros. »*

En 2011, l'automne et le printemps, chauds et secs, ont été favorables aux insectes ainsi qu'aux mauvaises herbes mais avec une moindre pression sur les maladies. ■



De fortes attaques de méligèthes ont été observées sur les colzas au printemps 2011.

VENTES EN 2011, TOUTES CULTURES

Insecticides : ↗ + 11 %
Herbicides : ↗ + 17 %
Fongicides : ↘ - 10 %

D.R.

Campagne agricole 2011-2012

Une météo à nouveau favorable aux bio-agresseurs

La campagne 2011-2012 a débuté par un automne doux et sec, avec des semis de céréales très précoces, tout comme les désherbages. Des conditions qui ont aussi permis aux pucerons de rester longtemps dans les céréales et de leur inoculer le virus de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO).

Ce printemps, la forte humidité et la douceur ont été de bon augure pour le rétablissement des cultures, mais ont permis aux maladies

de se développer et aux mauvaises herbes de trouver un terrain favorable à leur croissance. Complexe fongique sur feuilles de céréales, sclérotinia sur colza, mildiou en vigne et pommes de terre, tavelure et oïdium sur arbres fruitiers ou encore adventices dans les grandes cultures de printemps sont autant de bio-agresseurs que les producteurs doivent combattre pour sauver des récoltes au potentiel amputé par un coup de froid en avril. ●



Isabelle Sauvatre, arboricultrice (Charentes)

« CONCILIER RAISONNEMENT DES TRAITEMENTS ET MÉTÉO »

Isabelle Sauvatre a en charge la protection d'un verger de 70 hectares de pommes, localisé au sud d'Angoulême, qu'elle exploite avec son cousin Daniel. Son objectif est de ne traiter que si c'est nécessaire. Elle s'appuie sur une observation régu-

lière de ses parcelles et sur les consignes émanant du Bulletin de surveillance des végétaux. Néanmoins, les pluies incessantes de ce mois d'avril l'ont poussée à traiter plus souvent. « Avec des niveaux de pluies supérieurs à 40 mm nous avons dû protéger le feuillage de façon préventive et régulière mais aussi intervenir juste après chaque épisode pluvieux pour bloquer la contamination du champignon. Car les spores de la tavelure se propagent mieux

avec des pluies importantes et fréquentes. L'objectif est de préserver les feuilles et d'éviter que les fruits ne soient ensuite atteints et impropres à la consommation. Dans ce cas on ne peut pas se permettre de réduire nos passages », souligne-t-elle. Autre problématique à gérer cette campagne : l'augmentation des populations de pucerons lanigères. « Ces insectes sont plus nombreux au fil des années et se manifestent de plus en plus tôt au

printemps. » L'évolution du climat pourrait expliquer ce phénomène. Elle est aussi attentive à préserver le rôle des auxiliaires, lesquels parasitent les insectes ravageurs. Son souhait pour mieux gérer la protection de son verger : « Nous sommes demandeurs d'innovations, de produits respectant l'environnement, la santé des applicateurs, mais aussi d'accompagnement pour mieux comprendre les écosystèmes de nos vergers. » ●